

## Fêtes de Pâques

## L'expérience de mort imminente est-elle une résurrection?

**Une lumière, un sentiment d'amour infini, la rencontre avec le divin... L'EMI transforme la vie de celles et ceux qui la vivent.**

Marie Destraz Protestinfo

«Je n'ai plus du tout peur de la mort, ni de la mienne ni de celle des autres: je suis apaisé. Je ressens également un besoin irrépressible de me mettre au service des gens et le désir de faire quelque chose de mieux de cette deuxième vie qui m'est offerte, de cette partie gratuite», explique Vincent Lafargue. Il y a une vingtaine d'années, à la suite d'un accident de la circulation, ce comédien genevois fait un arrêt cardiaque. Il vit alors une expérience de mort imminente (EMI) qui bouleverse sa vie. Elle transforme une spiritualité alors culturelle en une

quête de sens et une foi à vivre tournée vers l'autre. Aujourd'hui, il a trouvé sa vocation dans la prêtrise. Il exerce son ministère en tant qu'abbé dans les paroisses catholiques d'Aigle et de Bex et en tant qu'aumônier à l'Hôpital Riviera-Chablais.

#### 4 à 9% de la population

Le vécu de Vincent Lafargue est singulier et intime. Celles et ceux qu'on nomme les «expérienceurs» après avoir vécu une EMI sont pourtant entre «4 et 9% de la population mondiale», selon les études, commente Jonathan Matile, psychologue FSP à Pully. Et cet état de conscience modifié non ordinaire reste encore aujourd'hui une énigme scientifique. Des processus cérébraux sont identifiés, mais les explications neurologiques ne doivent pas minimiser «l'intensité du vécu et de la réalité subjective de la personne qui ne peut être niée», poursuit le psychologue.

Bouleversante, traumatisante dans près de 10% des cas, l'EMI est majoritairement positive. Elle

ouvre les expérienceurs à une vie nouvelle, tournée vers l'essentiel, ouverte à la spiritualité. À quelques jours des fêtes de Pâques, qui célèbrent la résurrection du Christ, en quoi les récits de mort imminente offrent-ils une relecture du récit biblique?

«L'EMI n'est pas une preuve de la résurrection», lâche Michel Cornuz, théologien et pasteur de l'Église française réformée de Bâle. Notre foi en la résurrection n'est pas déduite de telles expériences, elle est fondée sur l'expérience actuelle de la vie éternelle ou en plénitude dans la communion à Jésus-Christ.» Et d'insister: «Si de telles expériences peuvent rassurer une personne qui les vit, alors elles doivent être accueillies et accompagnées pastorale, sans les transformer en assurance dogmatique.»

Ce n'est pas Vincent Lafargue qui le contredira. «Depuis mon EMI, la résurrection est moins abstraite. Je ne peux plus dire qu'il n'y a pas de vie après la mort. Pour moi, un petit coin de voile s'est levé sur l'après, ça a été



Aumônier à l'Hôpital Riviera-Chablais, abbé dans les paroisses catholiques d'Aigle et Bex, Vincent Lafargue a vécu une expérience de mort imminente après un accident à moto.

«Depuis mon EMI, la résurrection est moins abstraite.»

Vincent Lafargue, aumônier à l'Hôpital Riviera-Chablais

une révélation. Elle a activé en moi le besoin de faire quelque chose dans ma vie. Mais, bien malin celui qui pourra dire ce qu'il y a après la mort!»

La mort reste un état dont on ne revient pas. Pour l'EMI, c'est une autre histoire. Non seulement les personnes n'en reviennent pas indemnes, mais elles partagent un certain nombre d'effets communs, parmi lesquels une plus grande compassion, un amour à donner, un renversement du système des valeurs, un détachement matériel et un retour à l'essentiel. «La recherche de sens, l'ouverture à la quête d'une spiritualité, quelle qu'elle soit, fondée sur l'expérience et la relation à l'autre, est universelle», note Jonathan Matile.

Par ailleurs, les contenus mêmes de l'expérience se recourent, et cela alors même qu'il n'y a pas de profil type de l'expérienceur.

#### Une expérience en sept étapes

«On dénombre sept étapes: un sentiment de paix et de bien-être, une sortie de corps, une sensation de flottement, la conscience d'une lumière dorée, la rencontre avec des êtres spirituels, la succession rapide d'images du passé et du ressenti des autres d'alors, l'expérience d'un autre monde», liste Jonathan Matile, qui a réalisé son travail de master en psychologie sur le sujet, en collaboration avec la Faculté de théologie de l'Université de Genève. Aujourd'hui, dans son cabinet, il organise des groupes de parole pour les personnes qui ont vécu des états de conscience modifiés et cherche également à sensibiliser le personnel soignant sur des expériences encore taboues.

«Les images évoquées par les expérienceurs me rappellent l'épisode biblique de la transfiguration. Jésus se rend sur la mon-

tagne accompagné de ses disciples. Il leur révèle un instant sa nature divine et annonce l'événement de la résurrection à venir. Il apparaît le visage tel un soleil éblouissant, ses habits sont de lumière, il est entouré de prophètes passés. Les disciples sont bouleversés. Mais plutôt que de rester sur la montagne et d'y dresser des tentes, Jésus en redescend avec les disciples, portés par cette vision et cette révélation, ouvrant comme une vie nouvelle pour affronter les dures réalités du présent», détaille Michel Cornuz.

Vincent Lafargue a trouvé dans la prêtrise une réponse au besoin de service, d'amour et de recherche d'authenticité spirituelle, même si «cela reste le travail de toute une vie». Et d'ajouter: «Aujourd'hui, je comprends que la vie est courte et que la résurrection se vit aujourd'hui, dans le présent, car Dieu est au présent. J'ai rencontré Dieu durant cette EMI et cela m'a mené à comprendre que je le croisais des dizaines de fois par jour, dans le visage des autres que je rencontre.»

PUBLICITÉ

24 heures | Partenaire média



Exposition

**BURKI**

Espace Arlaud Lausanne

Mercredi - vendredi: 12h - 18h

Samedi - dimanche: 11h - 17h

fondationdutrait.ch

Prolongation  
exceptionnelle  
jusqu'au 1<sup>er</sup> mai

## Des panneaux pour orienter les piétons

**Lausanne**  
La Ville a profité du chantier du Grand-Pont pour installer une signalétique qui indique la durée d'un trajet à pied. Le but est de l'étendre sur la commune.

Trop de Lausannois prennent encore leur voiture pour se déplacer à Lausanne. Alors qu'ils peuvent parfois le faire à pied, surtout sur de courtes distances. C'est pour favoriser ce transfert modal que la Ville expérimente aujourd'hui des panneaux qui indiquent la direction au piéton et la durée du déplacement, à la manière des panneaux jaunes des chemins de randonnée. Cette signalétique accompagne les travaux d'assainissement du Grand-Pont en 2022.

L'expérience, qui a commencé en janvier dernier, est d'ores et déjà jugée positive. Le but est de l'étendre à terme sur l'ensemble de la commune: centre-ville, rives du lac, quartiers d'habitation. Fabien Roland, responsable des Espaces publics, nous explique que ses services identifient actuellement les chemins qui mènent de la périphérie au centre-ville en un quart d'heure. Puis ils seront fléchés. «Notre but est de montrer aux Lausannoises et aux Lausannois qu'il est possible de se déplacer facilement à pied.»

Les trajets choisis sont déterminés en fonction de plusieurs critères. Il n'y a pas que la prise en compte du minutage, mais



Aujourd'hui à l'essai, les panneaux lausannois fonctionnent à la manière de ceux des chemins de randonnée. DR

aussi la déclivité du terrain, la présence d'un escalier et autres obstacles qui peuvent compliquer la marche. «Nous échangeons avec les associations de défense des intérêts des piétons, des handicapés», poursuit le fonctionnaire. L'expérience va se poursuivre lors de la Semaine de la mobilité, cet automne.

#### Pas que des montées

Marcher à Lausanne? La forte dénivellation n'est-elle pas un obstacle rédhibitoire? Le fonctionnaire répond qu'il n'y a pas que des montées dans la capitale vaudoise. Il y a aussi de nombreux chemins à plat, comme sur l'avenue d'Échallens, qui relie le parc de Valency à la place Chauderon. Par ailleurs, le Lausannois peut descendre en marchant, puis re-

monter en transports publics. Les déplacements doivent être multimodaux.

Ce projet a été évoqué mardi au Conseil communal. La Municipalité réagissait à un postulat pour favoriser la marche en ville d'Henri Klunge (PLR), déposé en 2018. La réponse a pris du temps à cause du Covid, selon la municipale Florence Germond. À l'assemblée, la magistrate a rappelé l'importance accordée aux piétons. Des aménagements (trottoirs traversants, zones 30, bancs relais, etc.) ont été mis en place ou sont en cours de développement pour favoriser cette pratique. Le postulat a été accepté à l'unanimité. Un préavis sur la mobilité durable en général est en cours d'élaboration.

**Dominique Botti**

Avec le soutien de

ERNST GÖHNER STIFTUNG

FONDATION LEENARDS

FONDATION Françoise Champoud

Ville de Lausanne

canton de vaud

Retraites Populaires

LOTTERIE ROMANDE